Le petit journal du module Référentiel N° 5

Rédigé par Jean Fruitet – <u>jean.fruitet@univ-nantes.fr</u> N°5 – Septembre 2012 – Mise à jour du 09/03/2012

Sommaire

Édito		2
Configuration, rôles, capacités		2
Un seul module référentiel, plusieurs situations d'exploitation	2	
Paramètres à l'installation : configuration globale au niveau du site	4	
Configuration au niveau transversal (occurrence) et local (instance)	7	
Rôles et capacités pour le module Référentiel Erreur ! Signet non	défini.	
Rôles et capacités pour le module Référentiel	12	
Conclusion	13	
Traductions et localisations	13	
Se procurer le module référentiel	13	



Édito

Ce numéro est consacré à la configuration (paramétrage) du module Référentiel.

Cela concerne surtout les administrateurs de serveurs Moodle et les gestionnaires de formations qui utilisent le module référentiel pour faire de la certification de compétences.

Bonne lecture.

Jean F. - Septembre 2012

Configuration, rôles, capacités

Avertissement

Cette documentation concerne toutes les versions du module référentiel à partir de la version 7.06 du 12 septembre 2012¹

Comme toute activité de Moodle (Devoir, Forum) "Référentiel" est un module (plugin) qui peut être configuré (paramétré) lors de l'installation ou de la mise à jour du module.

Par ailleurs certaines fonctionnalités du module sont déterminées par les "capacités" attribuées à chaque utilisateur en fonction de son "rôle" dans le cours où il utilise ce module. Par exemple par défaut les utilisateurs ayant le rôle "Enseignant avec droit d'édition" peuvent évaluer des déclarations d'activité alors que les "étudiants" ne peuvent pas le faire. Cela évite qu'un étudiant ne puisse directement valider ses propres compétences.

Cependant les différents niveaux de configuration, la multiplication des paramètres et le jeu des capacités rendent la tâche de "tuning" du module référentiel un peu ardue, surtout pour les utilisateurs débutants. Comme d'une façon générale les administrateurs de plateforme Moodle n'ont guère le temps de se plonger dans les documentations et détestent devoir entrer dans les arcanes de ces réglages - et je les comprends :)) il est nécessaire que les responsables de formation puissent être guidés dans les choix d'implantation correspondant au contexte d'utilisation du module... afin d'être en mesure d'exprimer de façon claire leur besoin auprès des administrateurs.

C'est l'objet de ce document.

Un seul module référentiel, plusieurs situations d'exploitation

Examinons quelques situations types. Nous en déduirons des modèles de configuration.

1) Module référentiel utilisé par un enseignant isolé pour de la validation de compétences basée sur un référentiel "maison"

C'est une situation assez peu répandue en exploitation, mais c'est typiquement celle d'un utilisateur qui teste le module référentiel dans un cours.

¹ Les versions antérieures n'autorisent pas la modification d'un référentiel avec un compte enseignant.



En général il n'a pas le rôle d'administrateur, il est au mieux "gestionnaire de cours" ou "enseignant avec droit d'édition"; il doit pouvoir créer des référentiels "maison", les modifier / améliorer / supprimer à sa convenance.

Dans ce contexte il a besoin du maximum de liberté et réclame un paramétrage "ouvert", peu contraint.

2) Module référentiel utilisé par une équipe enseignante pour de la formation sans certification

C'est une situation qui devrait se généraliser, au fur et à mesure que les approches par compétences feront flores.

En général le référentiel utilisé est décidé en équipe, il porte sur des compétences métiers mais le protocole ne débouche pas nécessairement sur une certification.

Il faut en ce cas éviter la multiplications des versions du même référentiel, autrement dit disposer d'une *occurrence unique* pour le référentiel mis en commun - on peut bien sûr partager plusieurs *référentiels différents* (par exemple les différents B2i, le "Socle commun de compétence en école primaire", l'"Art des origamis", etc.) sur le même serveur. Mais si on veut permettre à de nombreux enseignants d'utiliser dans leurs cours Moodle respectifs cette occurrence particulière (en créant des *instances d'activité référentiel*,) on veut aussi les empêcher de modifier ce référentiel commun.

Autrement dit, une fois qu'un référentiel (*occurrence*) est fixé, une seule personne sera en mesure d'en modifier le contenu, mais toutes les autres pourront l'utiliser (*instances*).

Dans ce contexte d'utilisation il faut pouvoir configurer une (ou plusieurs) occurrences particulières sans imposer ce paramétrage restrictif aux autres occurrences du serveur.,

3) Module référentiel utilisé par un établissement pour de certification de compétences (par exemple les C2i)

Par la force des choses, c'est aujourd'hui la situation la plus répandue dans les universités utilisatrices du module référentiel qui, fortement incitées à former les étudiants et à les certifier C2i, ont cherché à mettre en place des protocoles de masse robustes et fiables.

En général les référentiels utilisés sont fixés par une autorité, seule l'architecture du dispositif et le protocole d'évaluation / certification étant laissés à l'initiative des correspondants C2i de site. Ces protocoles débouchent nécessairement sur une certification qui doit offrir des garanties d'authenticité, de sûreté et de sécurité...

C'est un contexte dans lequel l'administration (institutionnelle, académique, étatique...) doit garder le contrôle sur la dispersion des instances du référentiel de certification et vérifier que les enseignants qui s'y engagent ont bien été habilités à le faire.

Autrement dit, l'occurrence de référentiel est fixée pour tout le serveur Moodle, nul ne doit être en mesure ni de la modifier ou de la remplacer (par importation), ni même de l'utiliser sans autorisation, au moins pour la durée de la session de certification.

Dans ce contexte la configuration au niveau de l'occurrence du C2i1 (C2i2e, etc.) empêchera la modification et l'importation et même la création de nouvelles instances du C2i1. On pourra même dans certains cas bloquer l'utilisation d'autres référentiels que ceux autorisés par l'établissement en agissant au niveau du serveur. Big brother a de beaux jours devant lui :((

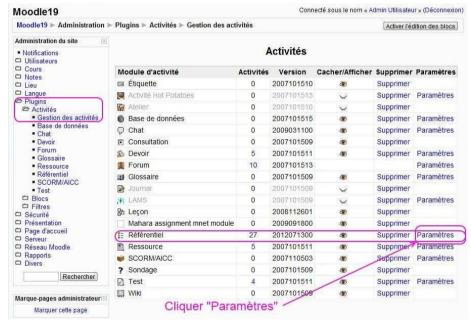


Paramètres à l'installation : configuration globale au niveau du site

Lors de l'installation ou de la mise à jour d'une version du module Référentiel l'**administrateur** du serveur Moodle est invité à visiter une page de configuration pour le module.

Les options de configuration (paramètres) pour le module référentiel portent sur :

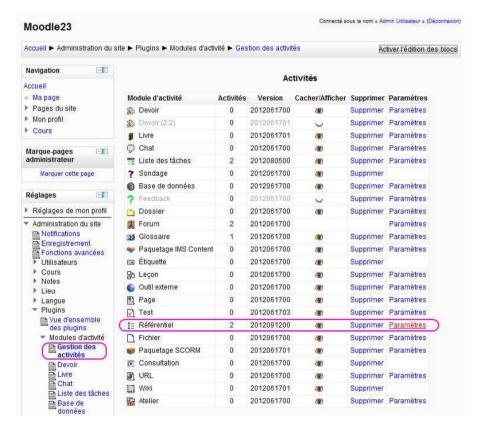
L'interface par défaut



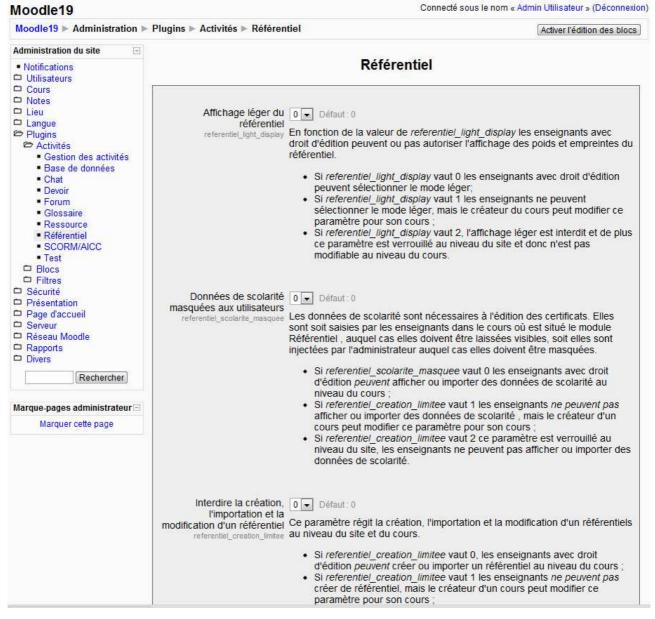
Sélectionnez Plugins / Activités / Gestion des activités

- La création / modification des occurrences et des instances du module
- L'importation de nouvelles occurrences
- Le référencement d'une occurrence parmi d'autres disponibles sur le serveur
- Les options d'impression des certificats

En fonction de la version de Moodle, il y a de légères différences d'interface, mais le principe et les fonctionnalités sont les mêmes.



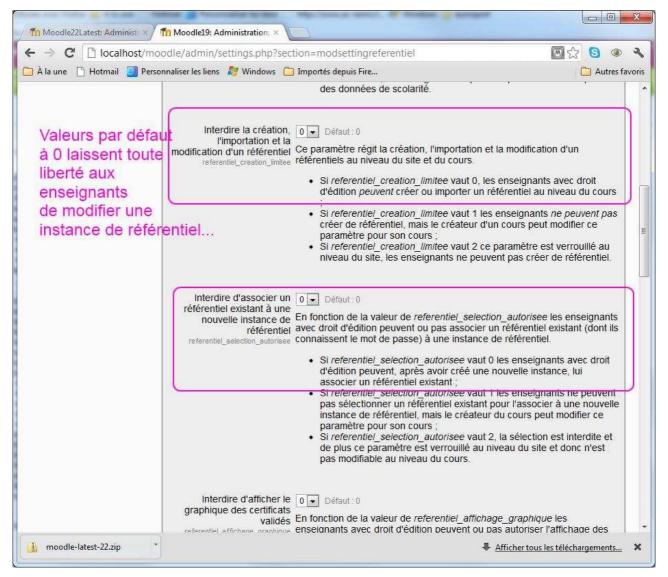




Les champs avec trois valeurs possibles [0, 1, 2] sont initialisé à 0 par défaut lors de l'installation, ce qui laisse le maximum de libertés aux utilisateurs du module.

L'administrateur peut limiter cette liberté d'action en sélectionnant une autre valeur.





Dans la situation type n°3 vue plus haut, l'administrateur du site Moodle choisira probablement de positionner à 1 ou à 2 les paramètres "**referentiel_creation_limitee**" (*Interdire la création, l'importation et la modification d'un référentiel*)

Cela aura pour conséquence que les utilisateurs ayant un rôle "enseignant avec droit d'édition" ne pourront ni créer de nouvelles occurrences, ni en modifier d'existantes.

En ce cas un administrateur devra le faire à leur place pour chacune des occurrences que l'on souhaite installer (les C2i1 et C2i2e par exemple) sur le serveur.

Cela garantit que nul ne pourra créer dans son coin sa propre version du référentiel...

Mais cela limite considérablement la liberté pédagogique des enseignants.

En modifiant le paramètre "referentiel_selection_autorisée" (Interdire d'associer un référentiel existant à une nouvelle instance de référentiel) l'administrateur peut limiter la diffusion d'instances de référentiel sur son serveur car cette tâche ne pourra plus être déléguée à des utilisateurs ayant le rôle "enseignant".



Configuration au niveau transversal (occurrence) et local (instance)

La configuration globale au niveau du site (qui doit être mis en oeuvre par utilisateur ayant un rôle d'administrateur sur le serveur Moodle), n'est pas suffisamment fine pour exprimer la variété des situations auxquelles sont confrontés les gestionnaires de plateforme Moodle quand ils font de la certification de compétences adossée au module référentiel.

L'inconvénient principal du paramétrage "global" est d'uniformiser le comportement du module référentiel pour tout le serveur, quel que soit le référentiel, ce qui manque de souplesse. Car les règles ne devraient pas être les mêmes pour un référentiel "maison", créé et utilisé par un enseignant isolé dans un cours ou pour un référentiel "institutionnel" avec de vrai enjeux de certification.

Par exemple cela ne convient pas si différents types de référentiels sont installés sur le serveur qui nécessitent chacun une configuration spécifique (situation type N°2). On préfèrera alors laisser tous les paramètres à 0 au niveau global et jouer des paramétrages au niveau transversal, au cas par cas des occurrences (situation type N°2).

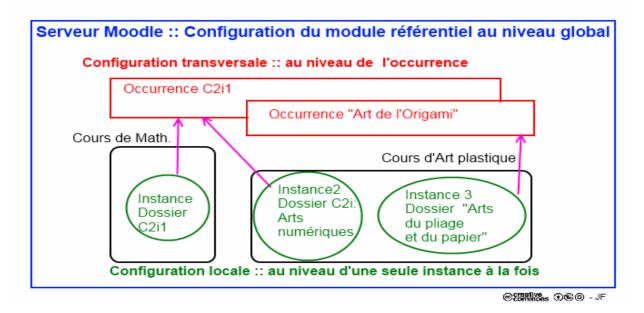
Le paramétrage de **configuration au niveau de l'occurrence** s'applique à une occurrence de référentiel et par héritage à toutes les instances de cette occurrence dans tous les cours. On est de nature "transversale".

Le **paramétrage au niveau de l'instance** permet une configuration spécifique pour une activité de type Référentiel dans un cours donné, sans effet sur les autres instances de même occurrence.

Bien évidemment les configurations des niveaux inférieurs sont interprétées à l'exécution en tenant compte de la configuration au niveau supérieur, de sorte qu'une politique globale de restriction des droits ne sera pas remise en question par une politique plus laxiste au niveau local.

Si un paramètre est positionné à 2 à un niveau supérieur toute configuration au niveau inférieur est sans effet.

Hiérarchie des niveaux de configuration du module "Référentiel"



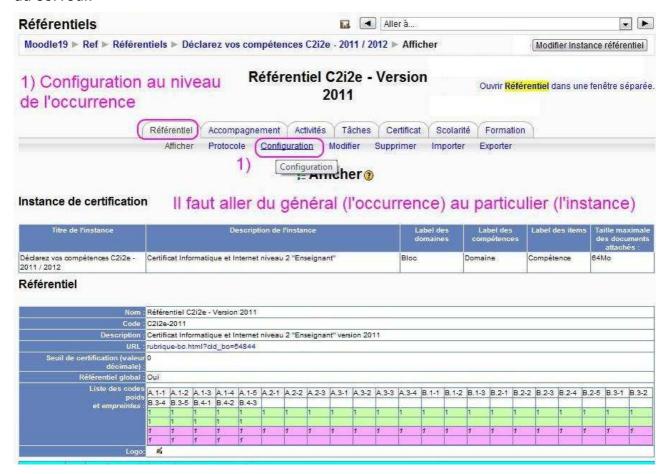


Paramétrages au niveau de l'occurrence et de l'instance d'un référentiel

Toutes les configurations au niveau de l'occurrence se font dans l'onglet "Référentiel" par une activité de type Référentiel. Elle permet aux enseignants de choisir une configuration spécifique différente de celle qui est en vigueur au niveau global du serveur, même sans avoir les mêmes privilèges qu'un administrateur.

On peut par exemple empêcher les enseignants de modifier le référentiel C2i1 alors qu'ils conservent toute liberté de modifier les autres référentiels...

Toutefois l'accès aux onglets de configuration est conditionné par des réglages au niveau du serveur.



Interface de configuration

Pour qu'un enseignant accède à la configuration d'une occurrence de référentiel il faut plusieurs conditions :

- que le rôle "enseignant" ait la "capacité" de modifier le référentiel (c'est une capacité attribuée par défaut aux "enseignants" mais pas aux "étudiants"; il n'est pas recommandé aux administrateurs de modifier cette capacité.)
- que la configuration globale du serveur n'interdise pas aux "enseignants" de modifier les référentiels installés sur le serveur ;
- que la configuration au niveau de l'occurrence n'interdise pas aux "enseignants" de modifier celle-ci ;
- que la configuration au niveau de l'instance elle-même n'interdise pas aux "enseignants" de modifier celle-ci ;



- de disposer du mot de passe ad hoc si celui-ci a été positionné par un administrateur.





Interface "Enseignant"

Il ne reste plus qu'à sélectionner les paramètres de configuration, en veillant toutefois à ne pas s'interdire à soi-même la possibilité de modifier par la suite ces mêmes paramètres en cas de remord!

Par exemple il n'est pas très judicieux d'interdire la modification d'une occurrence aux enseignants... quand on est soi-même limité au rôle d'enseignant.



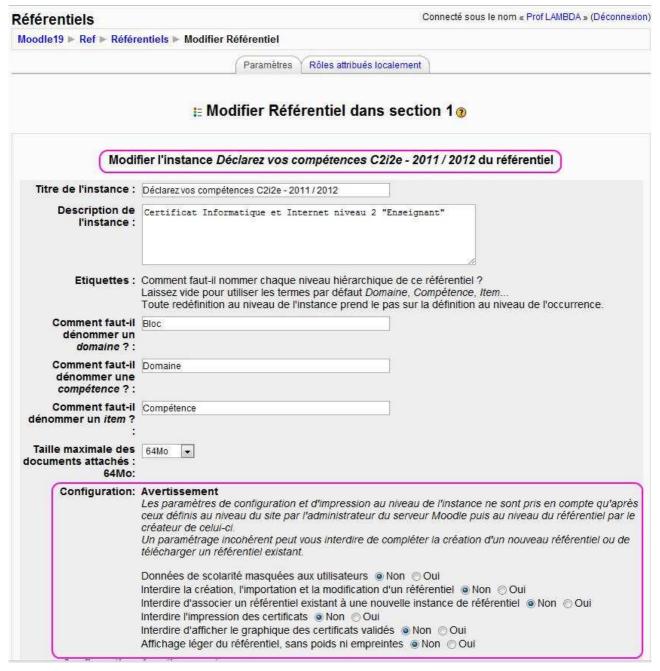


Configuration d'une "occurrence" du C2i2e. **Cela n'impacte pas les autres référentiels du serveur** (le C2i1 par exemple).



Interface de modification d'une instance. On peut aussi passer par l'édition de l'activité à partir du cours.





Interface "enseignant". Ici les paramètres ne s'appliquent qu'au cours où l'activité Référentiel "Déclarez vos compétences C2i2e" est crée.



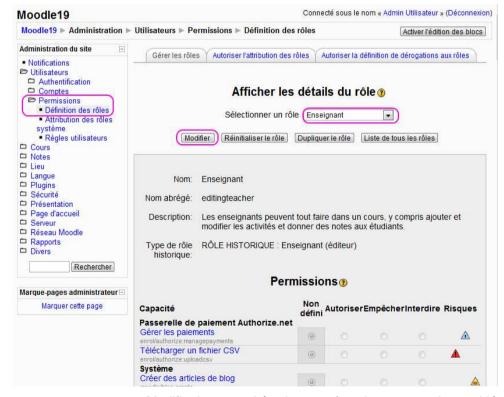
Rôles et capacités pour le module Référentiel

Les rôles et les capacités sont au coeur du système d'attribution des privilèges de Moodle.

Par exemple il convient qu'un enseignant puisse évaluer une déclaration de compétences alors qu'un "étudiant" ne doit pas pouvoir s'évaluer lui-même. Cela est géré dans le fichier

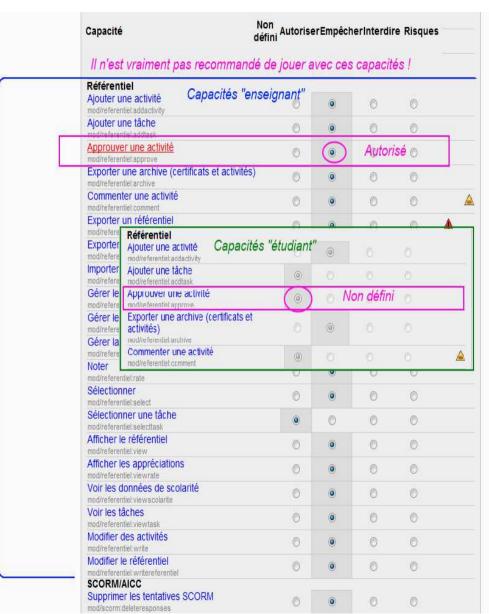
./mod/referentiel/db/access.php et au niveau de l'interface dans "Administration / Utilisateurs / Permissions / Définition des rôles

Il est extrêmement inhabituel (et peu recommandé) de modifier ces paramètres.



Modifier les capacités n'est pas franchement une bonne idée...





...mais certains administrateurs aiment jouer avec le feu :).

"Petit journal N°5" du module référentiel de Moodle - JF – 2012 - 12/13

Conclusion

En fonction du projet pédagogique et des contraintes institutionnelles, les gestionnaires de formation peuvent sélectionner les paramètres de configuration du module référentiel qui s'appliqueront aux différents niveaux de la hiérarchie des contextes d'activité :

- paramétrage global : concerne toutes les occurrences disponibles sur le serveur
- paramétrage transversal : concerne toutes les instances associées à une occurrence donnée
- paramétrage local : concerne une instance particulière dans un cours.

Il importe de mûrement réfléchir aux combinaisons les plus favorables en fonction du contexte pédagogique et des ressources humaines à disposition pour l'administration du site. Il sera donc toujours préférable de déléguer ces tâches de configuration à un enseignant très au fait du fonctionnement du module référentiel et du contexte d'usage, en lui attribuant un rôle d'administrateur de second niveau sur le serveur Moodle.

Traductions et localisations

Félicitations à Alexandre Scherbyna (sch@ua.fm) de l'Université de génie civile et d'architecture de Kiev qui a achevé cet été la traduction du module référentiel en Ukrainien. Celle-ci est désormais fournie avec la distribution standard du module. Une version russe serait aussi sur le feu.

Se procurer le module référentiel

http://moodlemoot2009.insa-lyon.fr/course/view.php?id=24

Les numéros antérieurs du « Petit Journal » sont disponibles au même endroit.

Serveur GitHub pour la version Moodle 2.2 / 2.3 : https://github.com/jfruitet/referentiel Serveur SVN pour toutes les versions : https://sourcesup.cru.fr/projects/referentiel/

N.B.: Il est recommandé d'installer la version 7.06 (du 12/09/2012) ou ultérieure pour bénéficier de toutes les fonctionnalités décrites dans ce numéro du "Petit journal"

